



JOINT ACTION
FOR
FARMERS' ORGANISATIONS
IN WEST AFRICA

FORUM
ROPPA – PAFAO – JAFOWA

DISCUSSION N°7 « REVENUS DES FEMMES ET SUIVI » - RECUEIL DES CONTRIBUTIONS

Discussion ouverte du 26 avril au 15 juin 2018

CONTENU

1. Brahima Biaj, QNCOCPA (Guinée-Bissau)	2
2. Nemaoua Banaon, Gret (Burkina Faso)	2
3. Brahima Biaj, QNCOCPA (Guinée-Bissau)	2
4. Valérie Géhin, Arcade – Une terre pour vivre (expérience au Mali)	3
5. Mame Cissé Diop, Roprocas (Sénégal)	4
6. Hindatou Amadou, Apess (Afrique de l'Ouest)	4
7. Cheikh Sourang, ancien responsable du changement d'échelle au Fida	4
8. Pauline Zei épouse Epelekou, Inades Formation (Côte d'Ivoire)	5
9. Amadou Diallo, Aprossa Afrique verte Burkina	5
10. Estelle Dandoy, Acting for life (expérience au Burkina Faso)	5
11. Christophe Rigourd, Iram (expérience au Niger)	6
12. Cécile Broutin, Marc Petitdan et Mame Coumba Faye, Gret (Sénégal)	11
13. E. Mauchard-Bah, C. Broutin, K. Camara, Gret et MGE (Guinée)	12
14. Francesca Moratti, Aleimar (expérience au Bénin)	14

Annexe 1..... Erreur ! Signet non défini.

QUESTIONS DE LANCEMENT

Comment estimer l'évolution des revenus et les revenus des femmes ?

Interpellés par Komi Abitor (ETD), Cécile Broutin (Gret), Marie-Pierre Duclercq (Essor) et René Emmenegger (Cnabio), nous invitons les membres du réseau Roppa/Pafao/Jafowa à partager leur expérience sur la façon dont ils estiment et suivent les revenus, et notamment les revenus des femmes. Vous pouvez répondre à votre guise ou vous inspirer des questionnements suivants :

- Comment suivre les sources des revenus au sein de l'exploitation familiale ? (y compris les revenus non agricoles : activité salariée ou pas, apports des femmes, migrants, jeunes etc.)
- Comment suivre la répartition hommes/femmes pour les revenus provenant des activités de l'aval ? L'évolution des techniques (mécanisation d'opérations) ou

l'organisation de la filière (contractualisation ou non) a-t-elle une influence ?

- Comment connaître les différents postes de dépenses des ménages et suivre leur évolution ?
- Quels moyens humains et financiers sont nécessaires pour le suivi ? Quels sont les avantages et inconvénients d'internaliser/externaliser le suivi ?

1. Brahima Biai, QNCOCPA (Guinée-Bissau)

Cadre national de concertation des organisations paysannes et des producteurs agricoles (QNCOCPA, Guinée-Bissau) - braimabiai12@gmail.com

Au premier point :

À l'aide des fiches technique de l'OEF [Observatoire des exploitations familiales], nous pouvons suivre les sources des revenus des exploitations familiales (EF) y compris les revenus non agricoles, des salariés ou non, des apports des femmes, des émigrés et des jeunes.

Au deuxième point :

Dans les fiches techniques de l'observatoire du Roppa pour la campagne agricole, nous pouvons voir la répartition entre les hommes et les femmes pour les revenus provenant des activités de l'aval et l'évolution des techniques de mécanisation d'opérations ou l'organisation de la filière.

Au troisième point :

Il suffit de les regrouper par filière et de les accompagner à l'aide des fiches techniques pour connaître mieux les différents postes de dépenses des ménages et suivre leur évolution.

Au point quatre :

Il faut des techniciens qui connaissent bien ces fiches et ces groupements et puis des moyens financiers ainsi que les équipements.

- les avantages : ces techniciens vont connaître beaucoup des acteurs.
- les inconvénients : les habitants du monde rural n'aiment pas les promesses qui ne seront pas concrétisées ...

2. Nemaoua Banaon, Gret (Burkina Faso)

nemaoua@gmail.com

La technique du bilan simplifié, mise en place par les organisations professionnelles agricoles accompagnées par les chercheurs du Sénégal et amplifiée par l'Apess, permet au ménage de connaître les postes de revenus.

Il est préférable que le suivi soit interne avec un accompagnement qui utilise des outils maîtrisables par les femmes elles-mêmes. À suivre...

3. Brahima Biai, QNCOCPA (Guinée-Bissau)

Cadre national de concertation des organisations paysannes et des producteurs agricoles (QNCOCPA, Guinée-Bissau) - braimabiai12@gmail.com

[En réponse à la contribution n° 2 de Nemaoua Banaon]

Je suis entièrement d'accord sur ce propos. Il faut sincèrement des instruments pour mieux faire comprendre aux femmes du monde rural, les astuces d'arriver au bout de nos objectifs.

4. Valérie Géhin, Arcade – Une terre pour vivre (expérience au Mali)

arcade-vivre@orange.fr

Souvent, les modèles de suivi de gestion proposés par les ONG sont trop complexes. Avec les organisations paysannes (OP) villageoises, hommes ou femmes, nous formons les membres à une « comptabilité » vraiment simplifiée :

- en inscrivant au jour le jour chaque dépense et chaque recette réalisée sur l'activité ;
- en inscrivant s'il y a un évènement exceptionnel (ex : décès d'un bœuf, inondation, etc.) ;
- en essayant de valoriser les productions et sous-produits : poids de chaque production, surface cultivée, nombre de charrette de fumier pour l'élevage, etc.

Exemple de suivi individuel :

Nom et Prenom	Village	Quantité	PU	Dépenses	Recettes	Bénéfice
MALLE Seydou	Mebougou					
Prêt					750 000	
Achat bœuf		6	100 000	600 000		
Nourriture Tourteaux (sacs)		-	-	-		
Son (sacs)		2	3 250	6 500		
Bouteille de piqure ocsi		3	700	2 100		
Berni comprimé		12	350	4 200		
Vente		6	141 000		846 000	
Lieu de nourriture (charrettes de fumier)		8	3 250		26 000	
Remboursement du prêt				750 000		
Interet sur prêt				75 000		
Totaux				1 437 800	1 622 000	
Résultats						184 200

Ensuite on récupère toutes ces données et une personne les rentre en informatique pour sortir des bilans, qui servent de base à une discussion.

Nous testons des solutions pour faire face à deux problèmes principaux :

- les agriculteurs/éleveurs, hommes ou femmes, ne voient pas l'intérêt de tenir ces évaluations de leur activité. Pour lancer le système, nous en faisons donc une condition pour les personnes qui reçoivent des prêts de leur OP, grâce au soutien de notre ONG. Après deux ans de suivi, ils commencent à voir l'intérêt de retracer leur activité pour voir comment l'améliorer, notamment à travers des échanges entre les membres ;
- l'illettrisme, encore plus important chez les femmes que chez les hommes : avant, nous demandions à un membre lettré de l'association de relever les données pour l'ensemble des membres. mais souvent les données arrivaient tard, avec des oublis, et donc peu de fiabilité. Cette année, nous proposons à chaque membre de demander le soutien d'un jeune lettré de sa famille pour écrire les opérations au fur et à mesure, et valoriser les jeunes qui ont été scolarisés. Nous n'avons pas encore de recul sur ce système.

En parallèle, nous effectuons un suivi de gestion très rigoureux de l'OP elle-même. Avec un bilan annuel simplifié, que le bureau peut présenter à ses membres chaque début d'année. Un exemple sur notre blog :

<http://arcadeactu.canalblog.com/archives/2018/05/02/36370661.html>

5. Mame Cissé Diop, Roprocas (Sénégal)

mameyacinediop@gmail.com

Très intéressant.

6. Hindatou Amadou, Apess (Afrique de l'Ouest)

hindatou.amadou@apess.org

Contribution relayée par Hélène Basquin, CFSI. En complément des messages de Brahimia Biai et Nemaoua Banaon qui évoquaient l'outil « bilan simplifié de l'exploitation familiale » et l'utilisation qu'en fait l'Apess, voici ce qu'a partagé à ce sujet Hindatou Amadou, responsable plaidoyer et genre de l'Apess (extrait de [l'entretien de capitalisation](#), février 2017).

Nous faisons remonter les informations grâce à un outil très intéressant : le bilan simplifié d'exploitation qui est une photographie socioéconomique d'une famille d'éleveurs. Ce bilan est un diagnostic préalable au conseil à l'exploitation familiale. Nous avons récemment analysé 1 200 bilans d'exploitations familiales en provenance de tous les pays. Ils sont riches d'enseignements. [...]

Les bilans ont mis en évidence l'importance des compléments venant des migrants et des femmes. Les chefs de famille ont dès lors été convaincus que le soutien aux activités féminines pouvait développer l'exploitation familiale. La collecte même des informations a eu un effet positif : comme les hommes se tournent vers les femmes pour répondre à beaucoup de questions du bilan, leur complémentarité et l'importance de ces dernières s'en trouvent soulignées. Les femmes se sont senties valorisées dans les concertations familiales.

Pour faire évoluer les rapports de genre, nous avons aussi adapté à l'élevage la brochure des « 10 réalités sur les inégalités entre hommes et femmes dans le monde agricole » (version agriculture/ version élevage par l'Apess). C'est un outil puissant de sensibilisation qui montre en quoi les inégalités tirent l'exploitation familiale vers le bas et convainc les éleveurs d'œuvrer pour une meilleure prise en compte du genre.

7. Cheikh Sourang, ancien responsable du changement d'échelle au Fida

cmsourang@outlook.com

Introduction d'Hélène Basquin, CFSI : Cheikh Sourang, ancien responsable du changement d'échelle au Fida, nous indique la méthode développée par USAID pour mesurer l'autonomie des femmes dans l'agriculture : WEAI, the Women's Empowerment in Agriculture Index (voir en PJ). Il s'agit d'un indicateur composite fondé sur des mesures d'autonomie dans 5 domaines : décisions sur les productions agricoles, accès et pouvoir de décisions sur les ressources productives, contrôle sur l'utilisation du revenu, influence dans la communauté, gestion de son temps/charge de travail. Il a le mérite de mettre l'accent sur le temps/la pénibilité du travail. La prise en compte du temps de travail des femmes est indispensable pour toute intervention liée à l'agriculture et la nutrition.

Voir aussi cet extrait de l'entretien de Valérie Géhin d'Arcade : « Une ONG [est] venue sensibiliser les habitants d'une plaine hydroagricole voisine aux questions de genre. Ils ont réussi à montrer l'importance des femmes dans l'agriculture et le village a distribué des terres aux femmes. Mais aujourd'hui, on voit que les hommes reprennent certaines de ces terres car les femmes sont prises par d'autres activités »

Le document ci/joint pourrait vous intéresser - notamment dans le cadre de la consultation Pafao/Roppa en cours sur les revenus des femmes. Je ne sais pas s'il y a une version française. Toutefois, le résumé en pages 2 et 3 de cette version originale donne déjà une très bonne idée du contenu de ce document; et de sa pertinence éventuelle pour les problématiques qui vous intéressent.

- ⇒ Voir le document qui était joint au mail de contribution :
<http://ebrary.ifpri.org/utils/getfile/collection/p15738coll2/id/126937/filename/127148.pdf>

8. Pauline Zei épouse Epeleku, Inades Formation (Côte d'Ivoire)

Directrice Inades Formation Côte d'Ivoire - pauline.epeleku@inadesfo.net

Je vous remercie pour le partage.

9. Amadou Diallo, Aprossa Afrique verte Burkina

Animateur-formateur, Sahel/Burkina Faso - afriqueverte.centrenord@gmail.com

Je viens par la présente vous soumettre ma contribution liée à l'importance et l'utilisation des bénéfices créés au sein des organisations paysannes féminines au Sahel Burkinabé.

Extraits

« La gestion de ces revenus a été clairement définie lors de l'assemblée générale [du groupement féminin] bilan de l'activité tenue avec la participation de tous les acteurs mais aussi des hommes dans le village. Il est ressorti dans un premier temps de réparer le forage du village, dégager un montant pour l'acquisition de semences pour la campagne à venir et une modeste répartition du reste entre les membres en vue de soutenir leurs familles.

[...] Chacune des 22 femmes et du gardien reçoit 15 000 Fcfa soit 345 000 Fcfa pour l'accompagner dans la gestion des besoins de famille qui se résument à : dépenses de scolarité des enfants (Cahier, bics, chaussures) ; habillements des enfants ; cotisation des membres (500Fcfa/an) ; prise en charge des frais sociaux (mariages, décès).

[...] La pérennisation de l'activité dans la communauté

Les acquis de l'expérience de la conduite de l'activité de maraîchage en saison des pluies sont capitalisés et diffusés auprès des organisations membres de l'Union régionale des producteurs à travers les personnes ressources et les services techniques de l'agriculture, Afrique Verte Burkina. Aussi les leaders paysans développeront une large communication sur l'activité jadis méconnue en période hivernale au Sahel Burkinabé afin de faciliter son adoption par les exploitations familiales dans la région du sahel et des régions frontalières, toute chose qui pourraient d'avantage générer de ressources monétaires permettant aux organisations et aux communautés de faire face aux charges qui contribuera sans doute à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. »

- ⇒ Un document « Le maraîchage sous pluie en milieu sahélien : opportunités de mobilisation de bénéfices substantiels /cas de Seytenga frontière du Niger » était annexé au mail de contribution.

10. Estelle Dandoy, Acting for life (expérience au Burkina Faso)

edandoy@acting-for-life.org

Au Burkina Faso, la malnutrition chronique des enfants touche encore de nombreuses familles burkinabè. Les aliments disponibles, souvent trop peu diversifiés, subissent des variations de

prix qui menacent la sécurité alimentaire des ménages. Acting for Life, en partenariat avec l'ONG locale Inades Formation, a lancé un programme de soutien aux femmes productrices de fruits et légumes dans la région des Cascades au sud-ouest du pays. Après avoir mené une étude sur l'insécurité alimentaire, 5 groupements de femmes membres d'Associations de mères éducatrices (AME) ont été accompagnés pendant un an pour développer des sites maraîchers durables et valoriser la production sur leurs territoires. Plus de 150 femmes ont suivi des formations techniques de production agroécologiques et de conservation-transformation des produits. Grâce à la mise en place d'outils de sensibilisation simples mais efficaces : démonstrations culinaires, visites de jardins maraîchers, ateliers sur la nutrition..., ces femmes sont devenues les ambassadrices locales d'une alimentation saine et diversifiée au sein des écoles ! L'état nutritionnel des ménages est amélioré par la consommation des produits maraîchers riches en micronutriments.

Par ailleurs, les AME ont été formées à la gestion comptable et financière, et aux techniques de négociations commerciales. Au moins 50 % des légumes issus des sites sont vendus sur place et dans les marchés locaux, l'autre partie de la récolte est destinée à l'approvisionnement des cantines scolaires de 5 villages. Les revenus des femmes membres des AME ont ainsi augmenté à travers la vente de leurs produits maraîchers, entre 10 000 et 15 000 FCFA par femme et par mois (une partie de ces revenus est réservée à la caisse de l'AME).

- ⇒ Un court témoignage d'une bénéficiaire (membre d'une Association de mères éducatrices - AME) d'un projet d'amélioration de la sécurité alimentaire au Burkina Faso, était annexé au mail de contribution.

11. Christophe Rigourd, Iram (expérience au Niger)

c.rigourd@iram-fr.org

Quelques contributions du projet Nariindu, projet d'appui au développement de la filière lait local à Niamey, Niger (plus d'informations sur le projet sur le site suivant <http://filiere-lait-niger.iram-fr.org/>). Je ne répondrai malheureusement pas à toutes les questions posées, et parfois j'élargirai un peu le débat à la prise en compte du genre dans ce projet, mais j'espère que cela restera utile. Bonne lecture !

a. Commencer par comprendre la problématique de l'évolution du revenu des femmes dans la filière lait par des études:

L'Iram et Karkara appuient le développement de la filière lait local à Niamey depuis une dizaine d'année. « Le lait, c'est le pouvoir des femmes » dit-on ici. Au fil des ans nous avons réalisé plusieurs études sur le genre dans la filière lait afin de mieux cerner la problématique et les enjeux : missions courtes d'experts de l'Iram ou stages plus longs de binômes de stagiaires nigéro-français. Cela nous permet de mieux cerner la problématique, les enjeux, les tendances. Nous avons ainsi des informations essentiellement qualitatives et quelques informations quantitatives. Les informations quantitatives sont cependant insuffisantes pour rentrer dans le détail des revenus et de leur suivi. Notre conviction est qu'il vaut mieux parfois de bonnes analyses qualitatives que de mauvaises analyses quantitatives (même si les chiffres rassurent beaucoup de monde). L'articulation travaux d'expertises / stages étudiants plus longs est souvent intéressante et très complémentaire.

Ces études ont notamment révélé des situations très contrastées suivant les bassins de production autour de Niamey :

- dans le bassin d'Hamdallaye, bassin historique de collecte de Solani, de nombreuses femmes ont été écartées de la filière il y a près de 30 ans et ont perdu des revenus, ces revenus ayant été en partie accaparés par les hommes (leurs maris le plus souvent) ;

- à l'inverse dans le bassin de Kollo, pourtant distant de quelques kilomètres, bassin touché plus récemment, les femmes ont réussi à conserver leur place dans la filière et leurs revenus. Le projet Nariindu y est certainement pour quelque chose en ayant fait beaucoup de sensibilisation (auprès des hommes et des femmes), en s'assurant que seule la traite du matin soit destinée au centre de collecte, en facilitant l'accès de l'aliment bétail aux femmes aussi, en développant des activités génératrices de revenus, etc.

Les études nous indiquent que les différences d'évolution de revenus entre ces deux sites sont essentiellement liées ici à l'histoire et aux démarches d'accompagnement, plutôt qu'à la géographie (bassins de collecte distants de quelques kilomètres).

La tendance constatée à Hamdallaye sert aujourd'hui comme un garde-fou pour les nouvelles zones de développement de la filière lait local autour de Niamey. Les projets sont probablement beaucoup mieux sensibilisés aujourd'hui qu'il y a trente ans sur les risques que le développement de la filière lait peut représenter pour les femmes. Aujourd'hui le développement de la filière lait local doit impérativement être accompagné d'activités pour sécuriser la place des femmes dans cette filière, sécuriser leur place étant le minimum !

b. Les conseils à l'exploitation familiale pour rentrer plus profondément dans la problématique des revenus des hommes et des femmes

En partenariat avec le réseau des chambres d'agriculture du Niger (Reca), nous allons prochainement démarrer une activité pilote de conseil de gestion aux familles d'éleveurs. Alors que le conseil à l'exploitation familiale est assez répandu en Afrique de l'Ouest auprès des agriculteurs (quoique touchant encore une minorité de ménages), les expériences de conseil de gestion aux familles d'éleveurs sont inexistantes (à notre connaissance), sans parler de conseil de gestion aux éleveuses. Cette expérience pilote devrait nous permettre de mieux suivre l'évolution des revenus (des ménages, des hommes et des femmes).

En agriculture, le conseil de gestion s'intéresse en principe à l'exploitation familiale dans sa globalité. Cependant en pratique il se limite encore bien souvent à certains ateliers de production, en particulier les productions orientées à la vente. Les petits ateliers de production (cultures de case, petit élevage, etc.) sont bien souvent laissés de côté, alors que ce sont eux qui intéressent le plus les femmes. Le conseil de gestion génère donc bien souvent peu de chiffres sur les revenus des femmes.

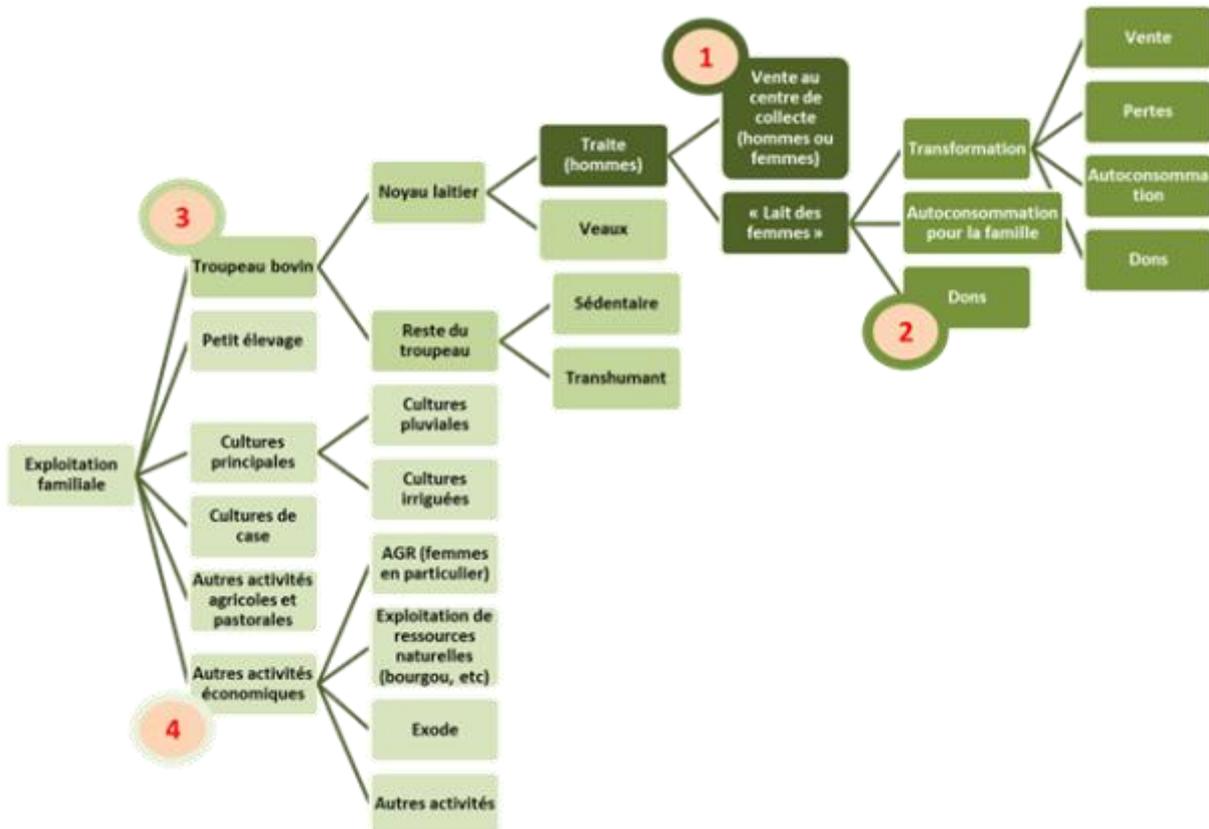
Dans la mesure où il n'existe pas de référentiel, d'outils et d'expériences de conseil de gestion aux éleveurs, une approche progressive sera déployée dans le cadre de cette activité pilote : on s'intéressera d'abord à une partie de l'atelier lait, puis à l'atelier lait dans sa globalité, puis à l'ensemble du troupeau bovin et enfin à l'exploitation familiale dans son ensemble. Cela permettra de développer des outils simples au fur et à mesure que l'on comprendra mieux le système. Cela permettra également aux éleveurs et à leurs femmes de rentrer progressivement dans l'activité de conseil de gestion sans croquer sous les outils. Les différents champs du conseil sont présentés dans le schéma ci-dessous.

(i) Dans un premier temps on s'intéressera au noyau laitier et à la production laitière (aliment bétail, coûts véto, etc.), à la traite (volume journalier et volume / traite, en prenant bien en compte la traite du matin et celle du soir) et à ses principaux débouchés (volume vendu au centre de collecte, valeur de ce lait et volumes laissés aux femmes).

(ii) Dans un second temps on approfondira l'analyse de la part laissée aux femmes afin de dégager le volume qui reste en autoconsommation et les volumes transformés puis vendus, donnés, perdus. Cela devrait nourrir les réflexions genre du projet et devrait permettre de mieux suivre les revenus des femmes.

(iii) Dans un troisième temps on prendra en compte l'ensemble du troupeau et en particulier les veaux (vendus ou non), les liens avec le troupeau transhumant (ventes) et les autres services (labour, transport, fumier, ventes).

(iv) Enfin on resituera les activités d'élevage dans le reste de l'exploitation familiale.



L'activité pilote de conseil de gestion aux éleveurs devrait ainsi permettre :

(i) de mieux apprécier la rentabilité de l'activité lait et en particulier :

- d'estimer, suivant les saisons, le coût de revient du lait cru et les revenus pour les éleveurs ;
- de mieux apprécier la rentabilité (économique et sociale) de l'activité de transformation des femmes et les revenus dégagés de cette activité. Cela permettra également de suivre l'évolution des femmes dans la filière lait et en particulier d'apprécier les éventuels gains ou pertes des femmes liés à l'augmentation de la vente de lait cru.

(ii) de renforcer les capacités de gestion des éleveurs. Ces capacités de gestion seront valorisées au niveau des exploitations familiales et aussi de leurs organisations (coopératives Kawtal et Union Uprolait). On espère ainsi contribuer à l'amélioration de la gestion et de la gouvernance des centres de collecte et à une meilleure intégration des producteurs dans la filière lait local.

(iii) de tester un nouveau service par les centres de collecte et ainsi de contribuer au développement du modèle de services des centres.

(iv) de mieux comprendre l'évolution des systèmes d'élevage péri-urbain de Niamey.

L'activité pilote sera conduite pendant une durée initiale de un an. Après une évaluation conjointe de l'Iram, du Reça et de Karkara elle pourra être poursuivie et améliorée. Une nouvelle convention sera alors signée.

L'activité sera conduite au niveau des deux centres de collecte d'Hamdallaye et de Kollo auprès d'un échantillon initial de 10 éleveurs volontaires par centre. Un ou deux élus de chaque centre de collecte feront partie de l'échantillon afin de garantir l'adhésion du centre de collecte à l'activité pilote.

Une première phase exploratoire sera conduite :

- une réunion du RECA, Karkara avec chacun des deux centres sera organisée permettant au RECA et aux deux centres de collecte de mieux se connaître et de discuter du déroulé de l'activité pilote ;
- 3 exploitations seront visitées (une journée / exploitation) afin de mieux cerner la problématique de la production laitière, de mieux cerner le champ du conseil de gestion et de conceptualiser les outils d'enregistrement et de restitution ;
- les outils d'enregistrement et de restitution seront alors élaborés. Ils devront permettre l'enregistrement par les éleveurs, y compris non alphabétisés ;
- le Reça, Karkara et les deux centres établiront la liste des producteurs volontaires impliqués dans l'activité de conseil de gestion.

Conduite de l'activité de conseil :

- des visites de suivi hebdomadaires du conseiller de gestion (RECA) seront conduites sur chaque exploitation (soit 20 exploitations visitées par semaine) ;
- une fois par mois le conseiller de gestion conduira également un entretien plus qualitatif sur les pratiques d'élevage avec les éleveurs ;
- une restitution de groupe sera organisée par trimestre (les données resteront anonymes). On tâchera de choisir les trimestres de façon pertinente par rapport aux saisons de production ;
- la visite hebdomadaire suivante permettra au conseiller de restituer les résultats individuels à chaque éleveur ;
- au bout de 6 mois une restitution sera également organisée auprès des élus de chaque centre de collecte ;
- le champ d'analyse sera progressivement étendu : trimestre 1 sur le noyau laitier seulement (mais en prenant bien en compte toutes les destinations possibles du lait, c'est-à-dire centre de collecte ou femme de l'éleveur), trimestre 2 étendu aux activités de transformation des femmes, trimestre 3 étendu au troupeau dans son ensemble et trimestre 4 étendu à l'exploitation dans son ensemble. NB : Si l'extension du champ d'analyse s'avérait plus complexe que prévu on donnerait la priorité à la qualité du travail, plutôt qu'à l'extension du champ d'analyse ;
- un stage d'étudiant sur l'analyse des évolutions des systèmes d'élevage périurbain pourra être conduit pendant la durée de Nariindu 2 et devra alors être articulé avec cette activité pilote de conseil de gestion.

Cette activité étant sur le point de démarrer nous attendons avec impatience les résultats.

c. Causeries et autres moyens : activités de sécurisation des femmes dans la filière

Cette partie ne concerne plus le suivi des revenus de femmes dans la filière lait, mais présente rapidement l'ensemble des activités visant à sécuriser leur place et leurs revenus dans la filière :

- études/données/suivi-évaluation : Des études genre ont été conduites sur les sites, des diagnostics des groupements féminins ont été réalisés. Le conseil de gestion devrait aussi fournir des données utiles sur les revenus. Ces informations seront également

croisées avec les données de suivi-évaluation des scores de diversité alimentaire des femmes et des enfants, données collectées par un autre projet intervenant sur la filière lait ;

- l’alphabétisation fonctionnelle est la base et s’adresse à des groupes de femmes exclusivement (même si elle serait également utile pour des hommes) ;
- des sensibilisations, formations, causeries sont organisées. Les projections nocturnes de vidéos de sensibilisation (sessions à partir de 20h et discussions parfois jusqu’à 1h du matin dans le village) ont particulièrement de succès. Il y a en particulier une vidéo de sensibilisation sur le partage du lait entre une femme et son mari qui a un certain succès ;
- le projet a été particulièrement attentif au choix des représentants des coopératives de base pour constituer l’AG de l’Union, l’Union étant responsable du centre de collecte. Chaque coopérative de base envoie un homme et une femme à l’AG afin de garantir une gouvernance inclusive ;
- des activités génératrices de revenus sont également appuyées pour les groupements de femmes : il s’agit d’une part de former les femmes à la gestion (outil GERME), mais aussi de compenser les pertes de revenus des femmes dans la filière là où elles sont déjà avérées, et d’anticiper d’éventuelles pertes dans les autres sites. NB : une fois les sensibilisations faites les femmes sont préparées à garder le lait ;
- on appuie aussi l’accès spécifique des femmes à l’aliment bétail. Dans certains cas celui qui achète l’aliment bétail garde le lait ensuite et il faut donc s’assurer que les femmes ont un accès à l’aliment bétail ;
- enfin une petite unité de transformation laitière sera mise en place dans le nouveau centre de Namaro. L’idée est essentiellement par cette petite unité d’affirmer encore une fois la place de la femme dans le centre de collecte.

En combinant toutes ces approches, en étant attentif au sujet, et en dédiant une responsable genre à temps plein (sur une équipe de 3 personnes, soit 33 % des RH du projet), on espère ainsi sécuriser la place des femmes dans cette filière lait local en plein développement, voire la développer.



J’espère que ce retour d’expérience sur le projet Nariindu vous sera utile.

Je joins également le dernier rapport d’étude genre et nutrition qui date de 2017 et qui explique en détail certains de ces aspects.

⇒ Le document **Mission d’appui genre et nutrition au projet Nariindu** était annexé au mail de contribution.

12. Cécile Broutin, Marc Petitdan et Mame Coumba Faye, Gret (Sénégal)

broutin@gret.org, petitdan@gret.org, faye-m.senegal@gret.org

Cette contribution s'appuie essentiellement sur les travaux réalisés dans le cadre du projet Asstel (filiale lait) dans le Nord du Sénégal.

Organisation de la filière lait autour de la Laiterie du berger (LDB) au Sénégal : le constat d'une perte fréquente de la gestion de revenus laitiers pour les femmes

Comme au Niger, on dit au Sénégal que « le lait c'est l'affaire des femmes ». Pourtant comme cela a été observé dans certaines zones au Niger (Contribution Iram), l'évolution de l'organisation de la filière lait se traduit dans plusieurs sites par une perte de gestion des revenus laitiers par les femmes lors que le lait est vendu à une laiterie. De multiples raisons à cela. Au Sénégal dans le département de Dagana, cette situation a été induite par la mise en place de la collecte par la laiterie du Berger en 2005 et le fait que les hommes se sont « naturellement » inscrits comme « chefs » de bidon (prédominance des hommes dans la sphère publique dans le milieu peuhi). La majorité sont devenus les interlocuteurs uniques de la laiterie pour les avances en aliments, le paiement du lait. Si les femmes n'ont plus à marcher sur de longues distances pour vendre leur lait, elles ont aussi moins d'occasion de rencontrer d'autres personnes et surtout dans de nombreux cas ne gèrent plus les revenus laitiers et en décident plus de leur utilisation. Lorsque la femme est cheffe de bidon, elle garde ses revenus mais cela ne concerne environ qu'un tiers des fournisseurs. Dans le cas contraire le mari devient le gestionnaire de ces revenus et souvent au détriment des femmes qui ont nourri et traité les animaux dans les villages du Jeeri. Elles ne récupèrent qu'une part de la vente du lait à la laiterie, voire pas du tout dans de rares cas. Cette situation documentée dans le cadre d'un stage en 2014 et confirmée lors d'un second stage en 2017, date du début de la collecte donc avant le démarrage du projet Asstel. Il est difficile cependant de quantifier précisément le niveau de revenu, le volume de vente du lait ayant augmenté et certaines femmes continuant à vendre du lait caillé de temps en temps, notamment quand la laiterie réduit ses axes de collecte. Malgré des actions de sensibilisation auprès de la laiterie et des organisations, peu de changement ont pu être observés dans ce domaine mais le projet a réussi à obtenir une plus large participation des femmes aux formations techniques proposées, aux diverses réunions ainsi qu'au réseau d'élevages pilotes. On doit tout de même retenir que malgré que ce soit traditionnellement une activité et des revenus gérés par les femmes, celles-ci ne bénéficient que partiellement de la structuration de la filière (collecte, vente à une laiterie), et des améliorations en terme de volume et de revenus du lait, les hommes, leurs maris, prenant en partie la gestion de ces revenus et leurs utilisations.

À signaler que des impacts similaires ont été observés dans des filières agroalimentaires avec l'introduction d'équipements ou de procédés qui ont réduit le temps de travail et/ou amélioré les rendements et les marges. Les hommes (pas forcément les maris) absents du secteur de la transformation s'y sont intéressés et ont pu plus facilement que les femmes acquérir des équipements et crédits et développer leurs activités commerciales (cas de l'introduction du four chorkhor pour le fumage du poisson au Sénégal, transformation des céréales, ...). Les projets et organisations qui accompagnent ces dynamiques de filières ne sont pas, pour la plupart, conscients des impacts par absence d'analyse et de suivi de ces évolutions.

Ce premier constat nous amène, en tant qu'ONG, opérateurs de développement, organisations d'appui, à être plus vigilants sur le risque d'éviction, de pertes de revenus et/ou d'accentuation des inégalités femmes/hommes liés à la mise en projets et actions de développement et donc à anticiper ce type de risque par une meilleure prise en compte du genre.

Bilans simplifiés et CEF : une meilleure visibilité du travail et de l'apport des femmes au fonctionnement de l'exploitation familiale

Une collaboration avec l'Apess dans la zone d'intervention du projet Asstel a permis de mettre en œuvre la démarche de « bilans simplifiés » mise en place au Sénégal par la Fongs, pour avoir une vision globale de la situation des exploitations familiales d'élevage et pour mettre en place le conseil à l'exploitation familiale auprès d'un réseau d'élevages pilotes dès décembre 2014 (première expérience dans ce secteur). Il s'agit d'une démarche d'accompagnement des projets de l'éleveur et de sa famille, qui doit les aider à mieux connaître leurs activités d'élevage, leurs pratiques, leurs performances et à identifier les moyens d'amélioration de leur situation. C'est pourquoi ce dispositif repose sur une démarche volontaire, collective et familiale, les données étant recueillies et analysées en « conseil de famille ». Il s'agit de fournir des outils et conseils pour enregistrer et analyser les performances techniques (contrôle laitier) et économiques (CEF individuel mensuel) et appuyer l'expérimentation de diverses « innovations ». L'équipe organise également des discussions et des échanges entre éleveurs (hommes et femmes) pour faire émerger des changements de pratiques et de comportements, sur la base de sessions d'animations et de formation en groupe, voyage d'étude,.. (CEF de groupe). Ces élevages pilotes sont également mobilisés pour des séances collectives avec des animateurs relais dans les villages (diffusion). L'élaboration et l'analyse des bilans simplifiés se font en famille et permettent donc aux femmes d'être plus visibles dans les revenus et la couverture des besoins de la famille (même si on n'identifie pas toujours qui en est le gestionnaire) et de participer aux discussions sur les différents postes de dépenses. Il en est de même au niveau du CEF où les femmes sont impliquées dans l'analyse des pratiques et des performances. Les travaux et analyses n'ont pas permis d'identifier clairement les revenus obtenus et gérés par les femmes car nous ne nous étions pas fixés cela comme objectifs. Mais le ménage sait d'où proviennent les différents revenus et a une idée plus précise de la nature et du montant des différentes dépenses.

Un volet spécifique pour les femmes dans la deuxième phase du projet : alphabétisation et diversification des revenus

Le bilan de la phase 1 du projet en 2015 a permis d'identifier une demande spécifique des femmes pour des sessions d'alphabétisation durant lesquelles leurs compétences de prise de parole en public sont également renforcées. Les premières sessions en 2017 ont connu un très grand succès (voir témoignages). La deuxième session en 2018 comprend également des séances d'informations sur les textes législatifs (notamment le code de la famille). Les femmes ont également demandé que l'appui à la filière lait soit maintenu en raison de son rôle dans les revenus de la famille mais ont sollicité un appui spécifique du projet pour développer d'autres initiatives économiques. Des activités nouvelles ont ainsi été appuyées : embouche, aviculture, maraichage, production de savon, transformation des céréales. Un moyen pour elles d'avoir à nouveau des revenus propres et donc une plus grande autonomie. Ce type d'actions renforce les capacités et l'*empowerment* des femmes qui peut faire évoluer les relations au sein du ménage.

13. E. Mauchard-Bah, C. Broutin, K. Camara, Gret et MGE (Guinée)

mauchardbah@gret.org ; broutin@gret.org ; kerfalla.camara.mge@gmail.com

Cette contribution s'appuie essentiellement sur les travaux réalisés dans le cadre des activités du projet sécurité alimentaire, résilience et agroécologie (SARA) mis en œuvre par le Gret et la Maison Guinéenne de l'Entrepreneur (MGE) en Guinée forestière et Basse guinée.

Structuration et professionnalisation des femmes à l'aval des filières riz et huile de palme en Guinée forestière : un moyen de s'assurer qu'elles bénéficient du développement de ces filières

En Guinée forestière, les femmes sont actives à différents maillons des filières riz et palmier à huile, notamment à l'aval. Ainsi, sur la filière riz, ce sont principalement les femmes qui étuvéent le riz et qui le commercialisent. Sur la filière palmier à huile, ce sont également les femmes qui réalisent majoritairement les différentes étapes d'extraction de l'huile et qui la commercialisent. Les femmes ont donc un rôle très important dans le cadre de l'amélioration de la qualité et la mise en marché des produits.

Leur structuration progressive et leur professionnalisation (à travers l'élaboration conjointe de guides de bonnes pratiques et de formations techniques et organisationnelles), réalisées sur plusieurs années à partir de « noyaux » de femmes dynamiques qui s'organisent progressivement en groupements, puis en unions et en fédérations, leur permettent de générer des revenus entre elles et de s'organiser afin de mieux gérer leurs activités. Ainsi, de nombreuses femmes sont de nos jours à la tête des groupements et unions de transformateurs-trices sur les filières riz et huile de palme, avec notamment une présidente au niveau de la fédération des riziers de Guinée forestière. (regroupant des unions d'étuveuses et des unions de meuniers-ateliers de décorticage) La structuration des Organisations professionnelles des femmes formatrices facilite les concertations et contractualisation avec les organisations de producteurs et diminue fortement les risques d'éviction, ou de mobilisation uniquement en prestation de service.

Ainsi l'organisation et structuration de ces filières permet une meilleure répartition des revenus entre hommes et femmes, avec une meilleure reconnaissance du travail des femmes et une organisation interne leur permettant d'avoir un pouvoir de décision plus important sur les prix de vente de leurs produits. Ainsi, elles ont la possibilité de signer des contrats institutionnels avec des organisations telles que le Programme Alimentaire Mondial afin de fournir du riz étuvé de qualité aux cantines scolaires de la région.

Par ailleurs, à travers ces organisations, les femmes mettent en place des systèmes internes de crédit leur assurant une meilleure autonomie. En effet, ces crédits internes leur permettent de financer des activités individuelles des membres et d'être moins dépendante d'un service financier externe souvent difficile d'accès. Ils génèrent également des revenus au niveau du groupement (à travers les intérêts perçus sur les crédits individuels) pour leurs activités collectives. In fine, grâce à leur structuration et professionnalisation, les femmes ont donc les moyens individuels de subvenir à leur besoins et à ceux de leur famille (alimentation, santé, éducation, habillement, etc.), tout en générant des revenus répartis entre les membres au niveau de leur organisation. En 2017, près de 127 millions de Francs guinéens (plus de 12 000 euros) ont été octroyés en crédit interne le plus souvent d'un mois.

La société Sophie & Anne Company dont la directrice a mis en place un schéma d'approvisionnement en Guinée et de commercialisation en Europe et aux États-Unis d'une huile de palme « rouge » issue de peuplement naturel de palmier à huile, est un autre exemple de réussite et d'évolution positive des revenus des femmes en Guinée forestière. Le projet a mis en relation cette société avec les organisations professionnelles structurées et formées afin que son approvisionnement provienne des unités d'extraction produisant une huile de qualité.

Un meilleur suivi de l'évolution des revenus des femmes à travers les comptes d'exploitation et le Conseil à l'exploitation familiale (CEF)

Le projet SARA accompagne les acteurs pour qu'ils aient une meilleure compréhension de leurs marges, à travers différents dispositifs.

Ainsi, les groupements d'étuveuses de riz et d'extracteurs d'huile de palme sont accompagnés dans l'enregistrement dans des cahiers des recettes et dépenses et l'élaboration de de

comptes d'exploitation, pour constater mensuellement les bénéfices ou pertes et mesurer l'évolution du chiffre d'affaires et du revenu. Si des pertes sont constatées, une réflexion est menée afin d'identifier si ce sont les charges qui étaient plus coûteuses à cette période, ou si c'est le prix de vente des produits qui n'a pas été assez valorisé. Ceci leur permet de se rendre compte par elles-mêmes de l'importance de vendre leur produit à un prix juste et de mieux négocier ce prix avec leurs clients. Les données compilées sur l'ensemble des groupements et unions appuyées ne sont pas encore disponibles. Mais ce dispositif a permis dans le projet antérieur, Acorh de documenter la très forte baisse de revenus en 2014 et 2015 liée à l'épidémie Ebola (jusqu'à 50 %) et l'accompagnement nécessaire pour aider les groupements à reconstituer leur fonds de roulement et à relancer leurs activités.

Un dispositif de suivi des comptes d'exploitation de ces groupements est en cours de mise en place avec l'utilisation d'enquêtes sur smartphones qui permettra d'analyser plus rapidement l'évolution mensuelle des bénéfices tirés par les différents maillons des filières. Ce système de suivi sur smartphone par les animateurs du projet réduit les problématiques liées à la saisie des comptes d'exploitation (et des erreurs éventuelles), et permettra d'avoir des informations régulières et globales sur cette évolution. Néanmoins, ceci pose la question du transfert de compétences nécessaire pour que les fédérations ou d'autres organismes s'approprient ce dispositif.

Par ailleurs, des paysans relais formés sur des techniques agroécologiques sont également conseillés sur leur exploitation familiale à travers une démarche de CEF qui vient d'être initiée. Elle doit leur permettre de mieux comprendre les différentes composantes de leur exploitation, et leurs postes de dépenses et de recettes, que ce soit dans le cadre de leurs activités agricoles ou familiales. Ainsi, chaque paysan.ne engagé.e dans la démarche a été initié.e à réaliser une analyse exhaustive de la situation économique de son exploitation en lien avec son histoire familiale, qui permet aussi de rendre plus visibles les revenus apportées par les différents membres de la famille, dont les femmes, et les dépenses que chacun prend en charge. Le cahier de caisse permet aux familles d'avoir rapidement une meilleure idée de l'évolution des dépenses et recettes et de modifier leurs achats selon leurs préoccupations, dès le premier mois d'utilisation. Les animateurs du projet les accompagnent afin de renseigner ce cahier de caisse et d'échanger avec eux sur leurs difficultés, et des fiches de suivi sont remontées au niveau régional afin d'être analysées pour fournir des conseils adaptés, en lien avec les services techniques de l'État et les conseillers techniques agricoles des fédérations. À l'issue de chaque campagne agricole, un bilan sera effectué avec chaque paysan.ne qui lui permettra de prendre de meilleures décisions pour les prochaines campagnes. Des rencontres et visites entre paysans seront également accompagnées afin qu'ils échangent entre eux sur leurs problématiques communes.

14. Francesca Moratti, Aleimar (expérience au Bénin)

francesca.moratti@aleimar.it

[Contribution reçue après la clôture de la discussion]

Comme on a souligné dans la Discussion 7 : « Évolution du revenu des femmes » (Forum Roppa-Pafao, mai 2018) nous aussi avons dû faire face à deux problèmes principaux :

- les agriculteurs ne voient pas l'intérêt de tenir les évaluations de leur activité ;
- l'illettrisme, encore plus important chez les femmes que chez les hommes.

Pour résoudre ces problèmes nous avons cherché à créer des groupements des femmes mélangés, c'est-à-dire femmes analphabètes et quelques femmes qui pouvaient lire et écrire, même si [elles étaient] en situation économique difficile. Très souvent les femmes analphabètes avaient plus d'expérience dans le cadre de l'agriculture, mais les femmes

[sachant lire et écrire] ont démontré plus de disponibilité à apprendre des nouvelles techniques, y compris l'importance de tenir les évaluations de leur activité.

En travaillant ensemble, ces femmes ont pu capitaliser mieux les expériences des autres et ainsi augmenter leur revenu.

Ça a représenté un projet pilote pour Caritas Natitingou, que Caritas va développer sur beaucoup d'autres groupements à sa charge. Cette expérience avait été déjà fait par Mani Tese ong, qui travaille dans le nord du Benin depuis longtemps, et qui a réussi à créer des coopératives des femmes désormais autonomes.